



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de GOYAVE, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

N° de la délibération	Objet	Décision du Conseil municipal
2023-42	Approbation de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Guadeloupe	Approuvée
2023-43	Acquisition de la parcelle cadastrée AN 89 sise à Sainte Claire : Portage Foncier par l'Etablissement Public Foncier Local de Guadeloupe	Approuvée
2023-44	Acquisition de la parcelle cadastrée AP 37 sise au lieu-dit Bonfils : Portage foncier par l'Etablissement Public Foncier Local de Guadeloupe	Approuvée
2023-45	Autorisation d'occupation du domaine public communal pour le déploiement du réseau wifi régional	Approuvée
2023-46	Requalification de la Route de Barthelemy en voirie d'intérêt départemental	Approuvée
2023-47	Groupe scolaire de Bois-Sec – Reddition des comptes 2021	Approuvée
2023-48	Modification du plan de financement relatif à la construction du Groupe scolaire de Bois-Sec	Approuvée
2023-49	Approbation du plan de financement relatif aux travaux du Chemin de Bocato	Approuvée
2023-50	Approbation du plan de financement relatif aux travaux de la Route de Blonzac	Approuvée
2023-51	Approbation du plan de financement relatif à la collecte, le ramassage et l'évacuation des algues sargasses sur le littoral de la commune de Goyave	Approuvée
2023-52	Approbation du plan de financement relatif à l'acquisition d'équipements numériques	Approuvée



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2023

2023-53	Approbation du plan de financement relatif à la modernisation de l'informatisation des services communaux	Approuvée
2023-54	Attribution d'une subvention à l'association LES CŒURS UNIS	Approuvée
2023-55	Attribution d'une subvention à l'association FORCES ET ENTRAIDES TOUS TYPES DE COURSES (F.E.T.T.C)	Approuvée

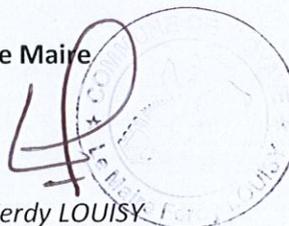
**CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2022-1310  
ET LE DECRET N°2021-1311 DU 07 OCTOBRE 2021**

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat Général, aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux

GOYAVE, le 20 juillet 2023

Le Maire

Ferdy LOUISY



Affichage du 20 juillet 2023 au 19 septembre 2023 pour caractère exécutoire